



COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 12 octobre 2009

49 enfants en maternelle
1 classe bilingue
36 jours de mobilisation
3 associations de parents impliqués
+ de 2000 signatures sur la pétition
1 rencontre à l'inspection académique
Soutien de 2 syndicats d'enseignants
24 soutiens politiques de toute couleur
le Conseil Général d'Ille et Vilaine
le Conseil Régional de Bretagne
1 rendez vous à la préfecture
45 articles presse/web
6 reportages télés
3 CV de suppléants intéressés par le poste
1 rendez-vous auprès du recteur

École Jacques Prévert de Bruz : Les parents d'élèves dénoncent les arguments du recteur

Après 36 jours de mobilisation pour une ouverture de classe, cinq parents d'élèves de l'association Div Yezh étaient reçus par le recteur ce vendredi 9 octobre. L'entretien avait été accordé après la pression de nombreux élus, notamment du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et du Conseil Régional de Bretagne. Malgré ces soutiens nombreux, et de toutes tendances politiques, le recteur a une nouvelle fois refusé toute ouverture de classe à Bruz.

Retour sur des arguments contestés par les parents :

- « *les effectifs de la filière bilingue ne suffisent pas à justifier une ouverture* » : pourtant, dans un courrier à l'Inspecteur d'Académie le 17/09, le SGEN-CFDT avait indiqué, en comparant les effectifs à ceux des autres écoles du département, « quelle que soit la façon dont vous considérez les effectifs de cette filière bilingue, une ouverture de classe est nécessaire ». Aujourd'hui, le recteur conteste la validité des chiffres cités par le syndicat ; pourtant, c'est bien l'Inspecteur d'Académie qui a transmis aux syndicats les effectifs de chaque école avant la Commission qui s'est tenue le 8 septembre pour décider des ouvertures et fermetures !
- Dans un communiqué du 18/09, le Sgen-CFDT et le Se-UNSA contestaient aussi le « refus de prise en compte de la règle départementale pourtant déjà drastique en matière de scolarisation des 2 ans ». Ainsi, en refusant de comptabiliser dans l'effectif de la filière bilingue les 6 enfants de 2 ans dûment inscrits, l'Inspecteur d'Académie contrevient à une règle tacite qu'il a lui-même établie.
- « *la filière bilingue est une école au sein de l'école* » : cette affirmation avancée une nouvelle fois pour justifier le mode de comptage ne figure pourtant pas dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 13 septembre 2001, qui définit les modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire. Au contraire, le bulletin officiel insiste sur l'importance d'articuler les voies bilingue et monolingue dans un même projet d'école, ce qui suppose bien qu'il y a une seule école. Malgré les demandes répétées des parents, aucun texte n'a été présenté pour justifier cette règle.



- Après avoir demandé les CV des candidats qui s'étaient présentés à l'association pour assurer des vacances en cas d'ouverture d'une classe bilingue à Bruz, le Recteur a refusé de leur faire « *des ponts en or* » en les nommant sur ce poste. Il a préféré leur proposer des postes dans le Finistère et le Morbihan. Quand on sait le salaire (1100 euros/mois) et les conditions d'embauche des vacataires dans l'Éducation Nationale, l'argument laisse songeur.
- L'inspecteur d'académie nous a expliqué avoir demandé aux enseignants titulaires bilingues assurant un poste monolingue s'ils étaient prêts à venir à Bruz. Sur les 7 personnes concernées, 6 auraient répondu non. Il en reste une...qui, de toute façon, n'aurait pu, administrativement, venir à Bruz, puisqu'il s'agissait forcément d'un poste de suppléant. On voit par là que les arguments énoncés se contredisent tous et qu'il s'agit simplement d'une tentative de « noyer le poisson ».

Enfin, les parents restent sceptiques sur l'impact de la politique linguistique votée à l'unanimité par le Conseil Régional. En décembre 2004, ce dernier se fixait l'objectif de 20 000 élèves dans les filières bilingues en 2010. Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional, a écrit deux courriers au recteur pour lui demander de revoir sa position. De nombreux conseillers régionaux de toute tendance politique ont apporté leur soutien aux parents, par des courriers, des rencontres, des communiqués.

Comment atteindre cet objectif, si l'Etat refuse de prendre en compte à la fois des demandes d'ouverture de nouveaux sites (comme à Guichen en 2008) et la consolidation des sites existants ?

Aussi, l'association Div Yezh Bruz lance-t-elle trois appels :

- **Aux parents d'enfants nés en 2006, 2005, et 2004** qui souhaitent inscrire leurs enfants en classe bilingue à Bruz. Elle les invite à se faire connaître rapidement auprès de la mairie de Bruz, de l'Inspection Académique, et de l'association.
- **Aux hommes et aux femmes politiques.** La volonté affichée des 20000 enfants scolarisés en filière bretonne ne serait-elle que du marketing politique ? Au-delà de courriers, quel peut être désormais l'engagement réel des élus en faveur des classes bilingues en général, et de Bruz en particulier ?
- **A l'Inspection Académique.** Les parents de la filière bilingue de Bruz demandent officiellement à l'Inspecteur d'Académie de fournir tous les documents et les chiffres qui permettent de justifier la décision prise de refus d'ouverture, et ceci afin de constater la transparence de la décision.

Aujourd'hui, les parents d'élèves refusent de baisser les bras devant une demande légitime. Ils refusent d'accepter les effectifs surchargés de toute la maternelle Jacques Prévert. Ils revendiquent le droit à une scolarité bilingue dès 2 ans, et l'application de la politique linguistique votée par le Conseil Régional de Bretagne.